

ORGANISATION DES COURS SAISON 2017/ 2018

« Bien dans son corps, bien dans sa tête. Le programme Éveil est délibérément construit, autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du Judo et des activités sportives et artistiques en général. »

C'est pourquoi au départ de l'éducation physique, intellectuelle et sociale de l'enfant il est impératif de créer toutes les conditions de réussite de son apprentissage de la vie.

PARENTS VOUS DEVEZ AUSSI ARTICIPER AUX

Facteurs de réussite physique :

- *Aptitudes médicales aux activités « éveil Judo ».
- *Respect du rythme hebdomadaire (assiduité dans le temps).
- *Repos après entraînement (bain, repas, sommeil).

Facteurs de réussite intellectuelle :

- *Utiliser avec lui les supports de suivi « passeport éveil judo ».
- *Poser des questions sur ce qu'il fait au « Judo »
- *Lui présenter les cours comme « une école particulière ».

Facteurs de réussite sociale :

- *Lui permettre de respecter les horaires de cours.
- *Le faire parler des enfants qui pratiquent avec lui.
- *Développer avec lui un climat de confiance envers les autres.

REGLES A RESPECTER :

- **Arriver** un quart d'heure avant pour pouvoir changer de chaussures, déposer ses affaires, dire bonjour aux autres enfants, permettre aux parents de se rencontrer et mieux se connaître.

- **Munir** l'enfant de chaussures faciles à utiliser pour se rendre des vestiaires au tatami (mules, pantoufles, croqs).

- **Attendre et surveiller** les enfants jusqu'à ce que l'enseignant invite à accéder au tatami (tapis de judo).

Une fois les enfants sur le tapis, les parents pourront assister ou participer à la séance en accord avec l'enseignant.

- **Reprendre** les enfants à partir de 10h après que ceux-ci soient sortis du tatami.

- **Marquer** la veste, le pantalon et la ceinture au nom de l'enfant. Pour les pantalons de judogi (kimono) il est préférable de poser une bande élastique à la place du cordon.

Pour **l'hygiène et la sécurité** les enfants doivent avoir les pieds propres, les ongles des mains et des pieds coupés courts.

Le port de bijoux et objets métalliques (chaînes, bagues, bracelets, barrettes ...) est formellement INTERDIT.

Au delà de ces précisions concernant le cours éveil-Judo, nous vous rappelons que le Règlement Intérieur concernant la discipline générale demeure applicable en ce qui concerne les accès, la circulation et le stationnement.

Ces mesures sont établies conformément aux règlements et consignes en vigueur, elles ont pour but de fixer et d'assurer les limites de responsabilité de chacun.